



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2006

**Nicolas MOREAU est nommé directeur général d'AXA UK et  
président du conseil d'administration  
d'AXA Investment Managers**

**Dominique CARREL-BILLIARD devient directeur général  
d'AXA Investment Managers**

Le conseil d'administration d'AXA UK, la holding des activités d'assurance du Groupe AXA au Royaume-Uni et en Irlande, annonce la décision de Dennis Holt de faire valoir ses droits à la retraite et de quitter ses fonctions opérationnelles en tant que directeur général d'AXA UK au 30 juin 2006.

Il est remplacé par Nicolas Moreau, actuellement directeur général d'AXA Investment Managers. Nicolas Moreau reste membre du comité exécutif du Groupe AXA et deviendra président non-exécutif du conseil d'administration d'AXA Investment Managers le 30 juin 2006 en remplacement de Donald Brydon. Ce dernier demeurera administrateur d'AXA Investment Managers.

Dominique Carrel-Billiard, actuellement directeur Business Support & Development pour les activités de gestion d'actifs, d'assurance aux Etats-Unis et de réassurance, deviendra directeur général d'AXA Investment Managers le 30 juin 2006.

Anthony Hamilton, président du conseil d'administration d'AXA UK, a déclaré : « Sous la direction de Dennis Holt, les activités britanniques et irlandaises d'AXA ont été restructurées avec succès. Il a contribué très significativement à positionner AXA UK sur la voie de la croissance profitable. »

Henri de Castries, président du directoire d'AXA, a ajouté : « Nous remercions Dennis Holt pour son action au cours des cinq dernières années à la tête d'AXA UK. Celle-ci a permis de faire d'AXA UK un élément important de notre stratégie en Europe. La mission de Nicolas Moreau sera de consolider ces succès et d'accélérer une croissance profitable en ligne avec notre ambition de devenir, à l'horizon 2012, la société préférée de notre secteur. Dominique Carrel-Billiard devra poursuivre la dynamique de croissance qu'AXA Investment Managers a démontrée depuis sa création grâce à un modèle industriel performant basé sur la multi-expertise. »

**Dennis Holt** (57 ans) a rejoint le conseil d'administration d'AXA UK et le comité exécutif du Groupe AXA en septembre 2001. Il était auparavant directeur général des activités bancaires de détail de Lloyds TSB et membre de son conseil d'administration.

**Nicolas Moreau** (40 ans) a rejoint AXA en 1991 en tant que directeur du département Finance du Groupe avant d'en être nommé directeur général en 1994. En mars 2000, il est devenu directeur opérationnel d'AXA Investment Managers puis directeur général d'AXA Rosenberg en janvier 2001. Il a également eu la responsabilité de l'activité de capital risque ainsi que de la relation entre AXA Investment Managers et les compagnies d'assurances du Groupe AXA. En avril 2002, il a été nommé directeur général d'AXA Investment Managers.

**Dominique Carrel-Billiard** (40 ans) a rejoint le Groupe AXA en mai 2004 en tant que directeur Business Support & Development pour les activités de gestion d'actifs, d'assurance aux Etats-Unis et de réassurance. Il était auparavant directeur associé chez McKinsey & Company Inc. spécialisé dans les services financiers.

\* \*

### **À propos du Groupe AXA**

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 1 064 milliards d'euros au 31 décembre 2005. Au titre de l'exercice 2005, le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 3,258 milliards d'euros. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS). AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

### **A propos d'AXA UK**

AXA UK est une filiale à 100% d'AXA dont les activités sur les marchés britannique et irlandais couvrent l'assurance vie, l'épargne, la santé et l'assurance dommages pour les particuliers et les entreprises. Pour plus d'informations, cliquez sur [www.axa.co.uk](http://www.axa.co.uk).

### **A propos d'AXA Investment Managers**

AXA Investment Managers est un multi-expert de la gestion d'actifs, filiale à 100% du groupe AXA, leader mondial de la Protection Financière. AXA Investment Managers est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs basés en Europe et totalise 432 milliards d'euros sous gestion à fin décembre 2005. Le groupe emploie plus de 2400 collaborateurs dans le monde et opère au service de ses clients dans seize pays. Pour plus d'informations, cliquez sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'AXA : [www.axa.com](http://www.axa.com)

### **Relations Investisseurs**

Matthieu André : 01.40.75.46.85  
Etienne Bouas-Laurent : 01.40.75.46.85  
Caroline Portel : 01.40.75.49.84  
Sophie Bourlanges : 01.40.75.56.07  
Emmanuel Touzeau : 01.40.75.49.05  
Miriam Rosenfeld: 01.40.75.96.18

### **Relations presse**

Christophe Dufraux : 01.40.75.46.74  
Clara Rodrigo : 01.40.75.47.22  
**AXA Investment Managers**  
Carine Gracia : 01.44.45.73.66

### **AVERTISSEMENT JURIDIQUE IMPORTANT ET MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES**

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations qui sont par nature soumises à des risques et incertitudes connus et inconnus, et peuvent se trouver affectées par d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels significativement différents des prévisions d'AXA telles qu'exprimées dans ces déclarations prévisionnelles (mais aussi des résultats déjà publiés). De tels risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que des actes de terrorisme, des événements économiques et sur le marché, des actions et mesures réglementaires, des procès et autres causes. Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F, ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA n'est aucunement obligé de procéder à une mise à jour ou à une révision publiques de ces déclarations prévisionnelles, qu'il s'agisse de rendre compte d'informations nouvelles, d'événements ou circonstances futurs ou autres.